coup d'pouce

Bulletin pour la formation forestière
N° 1 · avril 2006

Pleins feux

Les femmes en forêt – les vraies essences pionnières

Une femme la tronçonneuse à la main? Une garde forestière dans une fonction de cadre? Une femme inspectrice d'arrondissement? Toutes ces femmes existent, mais elles sont encore trop rares. Il n'est donc pas étonnant d'observer des tentatives d'augmenter la part des emplois féminins en foresterie. Quelles sont les conditions permettant aux femmes de faire carrière dans le secteur forestier? coup d'pouce a mené son enquête.

En été 2005, la Tessinoise Patrizia Aquistapace obtient son certificat de capacité de forestière-bûcheronne au Tessin. Elle dit se sentir à l'aise et acceptée dans ce monde d'hommes.
Evelyn Coleman, ingénieure forestière EPF indépendante et membre du comité de la Société Spécialisée Forêt de la SIA, voit les choses un peu différemment: «Avec un diplôme universitaire, il n'est pas difficile d'entrer dans la vie professionnelle. Mais dans le travail quotidien, quand on reste la seule femme loin à la ronde, cela peut devenir problématique. On sort du lot, avec toutes ses forces et faiblesses. J'ai l'impression qu'une femme est soutenue aussi longtemps qu'elle peut servir à améliorer l'image de l'organisation, mais qu'elle est moins appréciée lorsqu'elle est perçue comme une concurrente.»

Suite en page 3

Sommaire

1 Les femmes en forêt – les vraies essences pionnières

2 Editorial

3 Suite pleins feux

4 Entretien avec Peter Schaad

Projet silviasilvio.ch

5 Le TPI – une procédure de qualification moderne

Séance de jubilé de la CFFF à Oberägeri

6 Entretien avec Amanda Ruch et Evelyne Siegenthaler

7 Actualités CODOC

En bref

8 Enquête: Comment permettre aux femmes de faire carrière en forêt?

Impressum

Editeur: CODOC Service de coordination et de documentation pour la formation forestière
Hardernstrasse 20
CP 339, CH-3250 Lyss
tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46,
admin@codoc.ch, www.codoc.ch

Rédaction: Eva Holz (eho) et Rolf Dürig (rd)
Réalisation graphique:
Anex & Roth Visuelle Gestaltung, Bâle

Le prochain numéro du coup d'pouce paraîtra en août 2006.
Délai rédactionnel: 30 juin 2006

Editorial

Nouvelles perspectives en foresterie pour hommes et femmes

Pourquoi réfléchir à un tel sujet? Parce que non seulement les technologies évoluent, mais l'homme aussi! Les nouveaux appareils et machines ne sont pas les seuls responsables des changements dans notre quotidien professionnel et privé. L'évolution est aussi due à une nouvelle approche de la coopération et de la coexistence, qui s'exprime dans l'augmentation du nombre de femmes dans des professions considérées auparavant comme «typiquement masculines».

Dans leurs activités professionnelles, la très grande majorité des femmes sont confrontées aux mêmes tâches, questions et problèmes que leurs collègues masculins. Mais elles abordent un certain nombre de choses sous un autre angle. Et que signifie la présence d'une femme isolée dans un groupe masculin? Et comment parvenir à combiner l'engagement professionnel et le travail à la maison?

Découvrez dans ce numéro comment hommes et femmes réagissent, chacun à leur façon, au thème «femmes en forêt». De la garde forestière à l'ingénieure d'arrondissement, en passant par l'entrepreneur forestier et le directeur d'école, tous vous donnent leur point de vue et ouvrent de nouvelles perspectives. Intéressant, non?

Martina Blanke, membre de la direction du projet silviasilvio.ch – Style de conduite adapté à la mixité dans l'économie forestière et l'industrie du bois

Astuces pratiques pour mieux se comprendre

Agnes Amir, ingénieure d'arrondissement dans l'Entlebuch, a fait des expériences semblables. Après 7 ans à ce poste, ce n'est pas de son plein gré qu'elle quitte son emploi pour rejoindre la centrale. «En tant que femme, je suis à la base perçue différemment que mes collègues masculins. Cela apporte des avantages, mais aussi des risques, précise l'ingénieure forestière. Ce qui est important, c'est de se confronter à cette réalité et d'avoir le courage de suivre son propre chemin.» Agnes Amir est persuadée que «parfois, les conflits sont utiles, car ils font bouger des structures sclérosées.»

Les incertitudes ne peuvent pas être écartées d'un revers de main. Mais il existe des astuces qui ont fait leurs preuves et qui peuvent s'avérer utiles. Le projet www.silviasilvio.ch, lancé en début d'année, a pour but de sensibiliser les cadres des secteurs de la forêt et du bois à la question de l'égalité des chances – de façon simple et sympathique. Ce projet a été initié par le groupe de travail national «Égalité des chances dans le secteur des forêts et du bois».

Il y a du retard en matière d'égalité des chances

En Suisse, la proportion des femmes est nettement inférieure à 1 pour cent dans les entreprises forestières, elle est de 2,5 pour cent environ dans les entreprises techniques du bois et atteint 7 pour cent dans l'administration forestière. Elle est de 16 pour cent à l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage WSL. La Suisse occupe le dernier rang du classement européen.

Divers spécialistes ont entrepris d'étudier pourquoi la part des femmes dans le secteur forestier est aussi faible et comment elle pourrait être augmentée. 15 femmes ingénieures et 7 hommes ingénieurs forestiers ont été interviewés dans le cadre de l'étude «Les femmes dans l'économie forestière», réalisée en 2001 par Eva Nadai et Corinna Seith sur mandat de l'OFEFP. Résultat: de nombreux obstacles compliquent l'accès des femmes à la pratique professionnelle après leurs études. Notamment le fait que les arrondissements forestiers n'offrent pratiquement que des postes à plein temps.

Précieuse plate-forme d'échanges

Un an plus tard, une journée thématique «Des arbres, des femmes et des hommes», organisée en allemand par l'association «Professionnelles en environnement PEE», a été consacrée à l'absence des femmes dans le secteur forestier et aux mesures d'amélioration urgentes à prévoir. 40 hommes et femmes de la branche se sont réunis pour discuter ces questions. Il est ressorti de cette rencontre que la plupart des femmes ont besoin d'échanges sur ces thèmes.

Qu'il s'agisse de piloter une machine ou d'expliquer un processus de participation, Mariett Olsson (forestière-bûcheronne) et Agnes Amir (ingénieure forestière) doivent toutes deux faire preuve de doigté. Photos zvg

Le groupe de travail «Égalité des chances dans le secteur des forêts et du bois» a dès lors organisé de nouvelles manifestations réservées aux femmes. La première journée s'est déroulée le 17 novembre 2005 à Bienne en présence de 15 participantes. Les conférences des ingénieures forestières Renate Späth et Agnes Amir ont été suivies de débats soutenus.

La prochaine rencontre aura lieu le 19 mai 2006 déjà. Une excursion est prévue dans les forêts de l'Emmental sur le thème «Les bostryches – implications écologiques, économiques et sociales» (inscription auprès de cecile.mueller@lu.ch).

Les hommes témoignent: la présence des femmes en forêt est un enrichissement

Il n'est pas rare d'entendre les hommes insister sur le fait que la participation des femmes au travail quotidien est un véritable enrichissement pour eux. Peter Schaad, entrepreneur forestier dans le canton de Schaffhouse, témoigne quant à lui des expériences positives qu'il a faites avec des conductrices d'engins forestiers (voir entretien).

Le nombre de femmes qui suivent une formation forestière augmente, lentement, mais sûrement. Les trois premières candidates alémaniques étudient en ce moment à l'école de gardes forestiers de Lyss, en compagnie de 14 candidats masculins. Trois Romandes ont déjà leur diplôme de garde forestière en poche.

Alan Kocher, directeur du Centre de formation forestière de Lyss, est convaincu que tous les métiers forestiers conviennent aux femmes. «La présence des femmes a des effets positifs partout, aussi chez nous à l'école. Les femmes font preuve d'une motivation et d'une maturité particulières.» Mais il faut veiller à les encourager à «continuer».

Eva Holz

L'entreprenteur forestier Peter Schaad n'a fait que de bonnes expériences avec les femmes employées dans son entreprise. Photo zvg

Entretien

«Les femmes sont parfaitement aptes à devenir conductrices d'engins forestiers.»

Peter Schaad, entrepreneur forestier à Oberhallau SH, engage aussi des femmes sur ses machines – depuis 1998. Il fait part à coup d'pouce de ses expériences en rapport avec ses employées conductrices d'engins forestiers.

Quel bilan tirez-vous de l'engagement de collaboratrices en forêt? Très positif! Pour savoir si quelqu'un est apte à travailler sur des engins forestiers, la question centrale est l'intérêt et le comportement au contact des machines. Les femmes ont plus tendance que les hommes à ménager les machines. La représentation spatiale et un maniement délicat des bras hydrauliques sont par ailleurs plus importants que la force physique. Et pour monter des chaînes à neige de 300 kilos, c'est une pure question de technique. En résumé: les femmes sont des conductrices parfaites des engins forestiers.

Comment serait-il possible de motiver davantage de femmes à choisir cette profession? C'est justement la mécanisation de notre profession qui donne leur chance aux femmes. Mais l'aptitude est plus importante que le sexe. Je doute qu'il faille spécialement encourager les femmes. Il faut encourager les bons spécialistes – ce sont eux qui ont la priorité, notamment dans les entreprises forestières. Le plus important, c'est le professionnalisme – les bons professionnels font du bon travail.

Vous connaissez la situation des pays scandinaves – où est la différence? En Suède, par exemple, la différence se trouve au niveau de la formation professionnelle. La première année, on rassemble des professions variées, apparentées entre elles. Le choix définitif de la filière n'est opéré qu'à partir de la deuxième année. Comme les candidats sont en contact avec les travaux forestiers dès la première année, sans obligation de choix, le degré d'inhibition baisse peut-être pour les jeunes femmes en rapport avec des professions jugées «typiquement masculines». Chez nous, on peut tout au plus suivre un stage préprofessionnel avant de s'engager définitivement. Cela est souvent insuffisant.

Interview eho

Projet silviasilvio.ch

De précieuses astuces pour les cadres

Comment m'y prendre, en tant qu'entrepreneur forestier, pour formuler une annonce d'emploi qui intéresse aussi les femmes? Comment les collègues doivent-ils se comporter envers la première apprentie de l'entreprise? Comment organiser le travail à temps partiel? Le nouveau projet silviasilvio.ch propose astuces et listes de contrôle aux cadres.

Dans l'économie forestière et dans l'industrie du bois, ce sont surtout les hommes qui déterminent le ton des relations, même si la proportion de femmes augmente dans ces secteurs. Pour les cadres, il n'est souvent pas facile de reconnaître les différences et les points communs entre hommes et femmes et de trouver le comportement adéquat. Début 2005, le groupe de travail «Égalité des chances dans le secteur des forêts et du bois» s'est donné pour but d'apporter davantage de diversité dans cette «monoculture». C'est là l'origine du projet silviasilvio.ch.

Un dépliant sympathique montre, exemples concrets à l'appui, comment il est possible de tenir compte des différents rôles de l'homme et de la femme dans le travail quotidien. On y décrit par exemple de façon simple et réaliste la façon de mener un entretien d'évaluation, de formuler une annonce d'emploi sans connotation sexiste ou de mettre en place des modèles de travail à temps partiel. Les liens Internet correspondants offrent la possibilité de télécharger astuces pratiques et références bibliographiques pratiques. Toutes les informations proposées visent le même but: éliminer les stéréotypes liées au sexe au profit d'un fonctionnement créatif et efficient de l'entreprise.

La personne de contact du projet est Martina Blanke, diplômée EPFZ en sciences de l'environnement, membre de la direction du projet. La mise en œuvre a été rendue possible par le soutien financier du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, la collaboration de la Haute école d'architecture, de génie civile et du bois HSB, Bienne, et de l'Office fédéral de l'environnement OFEV (anciennement OFEFP), ainsi que grâce au sponsoring de diverses revues professionnelles.

eho

Informations: www.silviasilvio.ch, case postale 7511, 3001 Berne, 031 381 89 45, info@silviasilvio.ch

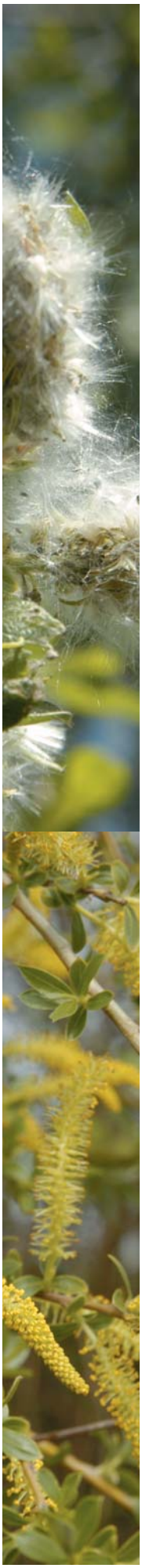

Photos R. Dürig

Le TPI – une procédure de qualification moderne

Examens pratiques au sein de l'entreprise formatrice

Au terme de leur formation, les apprentis forestiers doivent pouvoir démontrer les compétences acquises dans une situation de travail réelle. C'est pour cette raison qu'une nouvelle procédure d'examen, le Travail pratique individuel (TPI), a été développée. Le TPI est l'une des procédures de qualification proposée par la commission de réforme dans le cadre de la nouvelle ordonnance sur la formation initiale de garde forestier/garde forestière. Cette ordonnance est en consultation depuis la mi-mars 2006.

Comment fonctionne le TPI? Le candidat reçoit une description de la tâche à organiser et à exécuter de façon autonome. La tâche est formulée par écrit par le formateur (objectifs, conditions, durée, etc.) sur la base de critères uniques et doit être homologuée au préalable par le chef expert.

Le candidat réalise la tâche dans le cadre familier de son entreprise formatrice. Il utilise les procédés et le matériel de travail usuels dans cette entreprise. La tâche comprend l'organisation de la tâche, l'aménagement du lieu de travail, la mise en place des mesures de sécurité et l'exécution du travail. Le formateur n'évalue pas seulement les aspects techniques du travail, mais aussi le comportement du candidat au sein de l'équipe.

Evaluation par le formateur et deux experts

Le candidat est encadré et évalué pendant la phase de réalisation par son formateur. Le déroulement du TPI est surveillé par un expert qui se rend une à deux fois sur place (échantillonnage). Le travail terminé, le candidat décrit le déroulement du travail et explique ses choix lors d'un entretien technique en présence de deux experts. Ces derniers évaluent le travail sur la base de l'entretien et des documents de travail remis par l'apprenti.

L'évaluation par le formateur a un coefficient de deux tiers pour le calcul de la note du TPI. L'évaluation finale des experts compte pour un tiers. Les deux experts examinent également la plausibilité de l'évaluation du formateur.

Urs Moser, spécialiste au sein de la commission de réforme

Informations: www.codoc.ch > Ordonnance

Séance de jubilé de la CFFF à Oberägeri

De bonnes notes pour la formation forestière

La Commission pour la formation forestière CFFF s'est réunie les 28 et 29 mars à Oberägeri pour sa cinquantième séance. À l'occasion de ce jubilé, elle a demandé à quatre représentants de branches apparentées de s'exprimer sur la formation professionnelle.

Dans son introduction, Andrea Semadeni, président de la CFFF, constate que la formation forestière évolue aujourd'hui dans un cadre assez bien défini. C'est maintenant à la branche de mettre les offres de formation à profit. Les conférenciers invités ont généralement attribué de bonnes notes à la formation forestière. Mais ils ont aussi soulevé des points problématiques et proposé des améliorations. Ainsi, pour Werner Inderbitzin, ancien conseiller d'Etat du canton de Schwyz, il faudra mieux promouvoir les offres de formation existantes. Les orateurs ont notamment insisté sur l'importance d'une bonne formation en communication et en marketing. Ernst Hügli, directeur de l'office de la formation professionnelle du canton de Zoug, a plaidé en faveur de l'introduction en forêt de la formation professionnelle initiale de deux ans menant à une attestation. À la condition toutefois que les intéressés puissent trouver du travail dans les entreprises forestières.

Après les exposés des invités, la CFFF a traité de façon approfondie la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle des forestiers-bûcherons. La commission est favorable à ce nouveau texte, même si tous les aspects de la mise en œuvre ne sont pas encore réglés. Elle prendra position dans le cadre de la consultation en cours. La CFFF a par ailleurs pris connaissance de la nouvelle formation de ranger qui devrait débuter cet automne au Centre de formation forestière de Lyss.

Rolf Dürig,
porte-parole de la CFFF

**Les exposés tenus lors de cette séance n'étaient pas disponibles lors du bouclement de ce numéro. Ils peuvent être obtenus sur www.codoc.ch/content/efak. (en allemand)*

Vous pouvez détacher le calendrier des cours qui suit

Connaissez-vous le calendrier des cours de CODOC sur Internet?

www.codoc.ch > Cours pour forestiers

Jetez-y un coup d'œil à l'occasion!

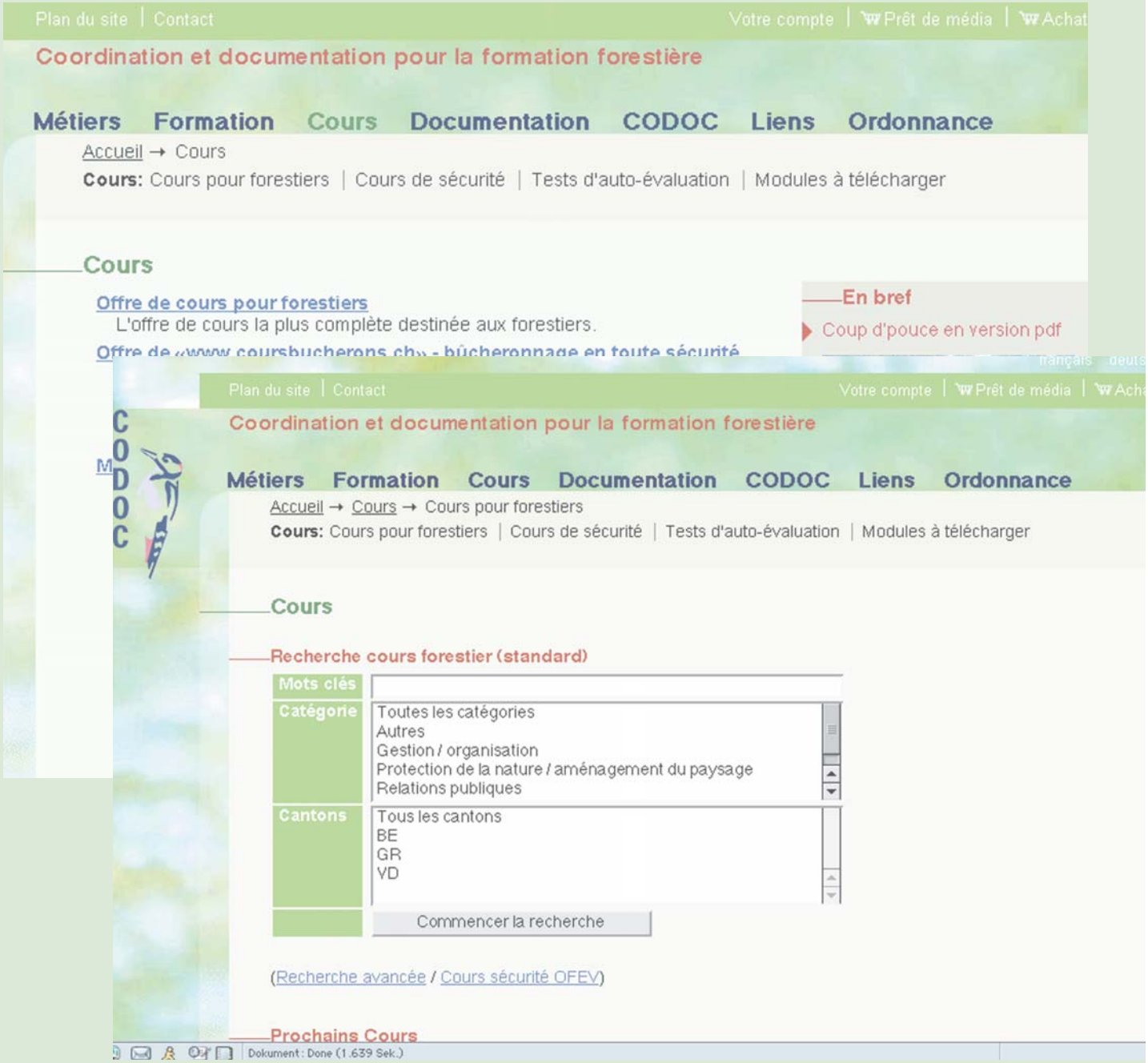

Vous pouvez détacher le calendrier des cours qui suit
Vous pouvez détacher le calendrier des cours qui suit
Vous pouvez détacher le calendrier des cours qui suit
Vous pouvez détacher le calendrier des cours qui suit

Avancer grâce à la formation continue

Seuls ceux qui se forment régulièrement restent professionnellement à jour. Nous souhaitons que ce calendrier vous motive à suivre des cours de formation continue. Vous trouverez les offres de modules sur la deuxième page. Vous pouvez en tout temps consulter l'offre de cours et de modules sur le site Internet de CODOC (> www.codoc.ch > Cours) ou vous informer directement auprès des prestataires.

Date	Contenu du cours	Lieu	Publics concernés	Coûts	Inscription
3.5.	**Cours de météorolgie** Le cours dispense la connaissance des outils de la météorologie moderne, des phénomènes climatiques de base et de l'interprétation de situations météo régionales délicates.	Région du Mont-sur-Lausanne	Tous les acteurs forestiers	CHF 250.–	CFPF Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 653 41 32 www.formation-forestiere.ch
9.–12.5	**Cours de sylviculture – Cours de base** Ce cours dispense la connaissance des bases sylvicoles et de leur application. L'application pratique dans des jeunes peuplements et le comportement correct lors de l'emploi des machines et des outils spéciaux fait aussi partie du programme.	Région du Mont-sur-Lausanne	Ouvriers forestiers, employées communaux, agriculteurs	CHF 480.–	CFPF Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 653 41 32 www.formation-forestiere.ch
17.–19.5. (et évent. 22.–24.5.)	**Construction en bois – l'art de la fuste** Buts et objectifs du cours: dessiner, tailler et ajuster des pièces de bois rond.	Centre de formation professionnelle forestière ou à convenir	Gardes forestiers, contremaîtres forestiers, forestiers-bûcherons	CHF 420.–	CFPF Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 653 41 32 www.formation-forestiere.ch
23./24.5.	**Cours de soins modérés à la jeune forêt** Ce cours est consacré à l'application pratique des soins modérés dans les jeunes peuplements.	Région du Mont-sur-Lausanne	Forestiers-bûcherons, contremaîtres forestiers, formateurs	CHF 280.–	CFPF Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 653 41 32 www.formation-forestiere.ch
29.8.	**Lutte contre les néophytes: moyens et priorités** Question: Que peut-on entreprendre contre les plantes exotiques envahissantes?	Fribourg	Ingénieurs forestiers, gardes forestiers	Sur demande	Formation continue Forêt et Paysage c/o Pan Bern, Bern Tél. 031 381 89 45 www.fowala.ch
21.9.	**Forêt et loisirs IV:** aménagement des forêts de détente Question: Comment aménager des forêts de détente en fonction des usagers?	Lieu à déterminer	Ingénieurs forestiers	Sur demande	Formation continue Forêt et Paysage c/o Pan Bern, Bern Tél. 031 381 89 45 www.fowala.ch
22.9.	**Biologie – la gestion de biotopes, de haies et de lisières – les zones de contact agriculture – forêts** Ce cours traite de l'importance des soins aux haies et aux lisières et de leur application pratique	Le Mont-sur-Lausanne ou Villars-Epeney, visites sur le terrain dans le canton de Vaud	Personnel du service des forêts, de la faune et de la nature	CHF 150.–	CFPF Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 653 41 32 www.formation-forestiere.ch
29.9.	**AOC pour produits forestiers – une utopie parmi la jungle des labels?** Question: Quelles sont les chances et les défis pour la création de véritables interprofessions dans la filière forêt–bois en Suisse?	Fribourg ou Lausanne	Ingénieurs forestiers	Sur demande	Formation continue Forêt et Paysage c/o Pan Bern, Bern Tél. 031 381 89 45 www.fowala.ch

Autres cours/formations:

La formation continue en environnement de la HEG Fribourg s'adresse aux cadres et directeurs des entreprises et de l'administration, aux ingénieurs et conseillers pour leur permettre d'acquérir les outils récents et novateurs pour intégrer les questions de l'environnement et de la responsabilité sociale dans un management d'entreprise de haute qualité ainsi que dans la gestion des processus de l'administration.

Haute Ecole de Gestion, Fribourg
Tél. 026 429 63 63
www.heg-fr.ch/environ/

Spécialiste de la nature et de l'environnement
Cycle 2006-2008. Formation continue de 2 ans, en emploi, préparant à un brevet fédéral constituée de 4 blocs à choix ainsi que d'un travail de stage ou projet professionnel. Début de la formation: 24.8.2006

Sanu, Bienne
Tél. 032 322 14 33
www.sanu.ch

Cours de minage
L'Association suisse pour l'instruction au permis d'emploi d'explosifs ASIPE offre, outre la formation initiale menant au permis d'emploi d'explosifs, diverses autres formations, par exemple un cours de défense contre la grêle. L'offre de l'ASIPE comprend également des cours complémentaires que les détenteurs de permis sont tenus de suivre tous les cinq ans conformément à la nouvelle ordonnance sur les explosifs.

ASIPE Oberkapf 4a
6020 Emmenbrücke
Tel. 041 281 06 19
safas@centralnet.ch
www.safas.ch

Toujours une longueur d'avance – grâce aux modules

Date	Contenu du cours	Lieu	Coûts	Information/inscription
Modules de base pour les candidats forestiers ES et contremaîtres et toute autre personne intéressée				
8.–19.5.	**Module C2: Génie, bases et conduite de chantier**	Le Mont-sur-Lausanne	CHF 775.–	CEFOR Lyss
29.5.–2.6.	**Module D7: Connaissances de base de la station**	Lyss	CHF 365.–	CEFOR Lyss
10.6. (après-midi)	**Info sur les modules**	Lyss	Gratuit	CEFOR Lyss
19.–23.6.	**Module D4: Sylviculture, exécution II**	Lyss	CHF 405.–	CEFOR Lyss
16.–20.10.	**Module H3: Gestion du personnel I, bases**	Lyss	CHF 870.–	CEFOR Lyss
27.11.–1.12.	**Module E19: Tri et cubage du bois**	Lyss	CHF 405.–	CEFOR Lyss
Modules pour les candidats contremaîtres et toute autre personne intéressée				
12.–16.6.	**Module A1: Bases des relations publiques I**	Le Mont-sur-Lausanne	CHF 505.–	CEFOR Lyss
4.–8.9	**Module D17: Protection de la nature et entretien des biotopes II**	Lyss	CHF 505.–	CEFOR Lyss
9.–13.10.	**Module E14: Organiser et diriger le câblage**	Lyss	CHF 495.–	CEFOR Lyss
23.–27.10.	**Module D9: Approfondissement de la sylviculture**	Lyss	CHF 505.–	CEFOR Lyss
13.–17.11.	**Module E17: Direction des travaux de bûcheronnage à risques parcituliers**	Lyss	CHF 505.–	CEFOR Lyss
Modules pour les candidats conducteurs de machines forestiers				
Automne 2006	**Module E9: Bases relatives à l'utilisation des machines**	Le Mont-sur-Lausanne	CHF 1000.–	CFPF Le Mont-sur-Lausanne
Autres modules ouverts à tous les intéressés				
9.–13.10.	**Module B8: Système d'information géographique sur les forêts (SIG)**	Lyss	CHF 810.–	CEFOR Lyss
18.–20.10. 30.–31.10.	**Module B9: Système d'information géographique sur les forêts (approfondissement)**	Lyss	CHF 1000.–	CEFOR Lyss

La plupart des modules peuvent être suivis séparément. Les informations détaillées concernant les modules présentés ci-dessus et d'autres offres sont disponibles auprès des prestataires de modules:
Centre forestier de formation, Hardernstr. 20, 3250 Lyss, tél. 032 387 49 11, www.cefor.ch
- Centre de formation professionnelle forestière, Budron H8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, Tél. 021 653 41 32, www.formation-forestiere.ch

Apprenti forestier-bûcheron au féminin

Des préjugés, en particulier, limitent l'accès des femmes à la formation de forestier-bûcheron. Nous avons demandé à deux apprenties, Amanda Ruch, en 1 année d'apprentissage, et Evelyne Siegenthaler, en 3 année, ce qui les avait poussées vers la profession et ce qu'elles en pensaient.

Évelyne Siegenthaler (en haut)
Amanda Ruch. Photos zvg

D'où l'idée de ce métier vous est-elle venue?

Amanda Ruch: Depuis toute petite, j'aimais accompagner mon père, entrepreneur forestier, sur les chantiers.

Evelyne Siegenthaler: J'habitais à côté de la forêt et, depuis toute petite, la nature m'a plu.

Quel obstacle avez-vous rencontré avant de commencer?

A.R.: Maman souhaitait que je continue mes études et, moi, malgré mon envie, je me disais que ce n'était pas vraiment pour les filles. J'ai pensé faire laborantine.

E.S.: Mes parents étaient d'accord car j'ai besoin de me dépenser. J'ai hésité avec l'agriculture mais renoncé parce que la sécurité n'était pas assurée.

Qu'est-ce qui vous a le plus surprises en découvrant la profession?

A.R.: Je n'aurais pas pensé que c'était si dur physiquement.

E.S.: J'ai été surprise que tout le monde se tutoie, même le maître d'apprentissage.

Comment cela se passe-t-il au milieu des garçons?

A.R.: Au début, personne ne me parlait. Maintenant, ils me donnent des coups de main. De toute façon, ils sont machos, alors il faut savoir leur répondre.

E.S.: Après des problèmes relationnels dans une première équipe, j'ai trouvé une bonne entente dans la nouvelle. Il faut du caractère pour faire face.

Qu'est-ce qu'une femme apporte à l'équipe? A la forêt?

A.R.: Les garçons deviennent moins rustres et ça leur fait du bien. Les filles apportent plus de soin au travail et peut-être un plus grand souci de l'avenir.

E.S.: La femme apporte de la douceur. Les garçons jurent moins et le calendrier disparaît. En sylviculture, nous sommes plus prudentes.

Quelle est votre activité préférée en forêt?

A.R.: Le bûcheronnage! C'est beau de voir tomber l'arbre et la tronçonneuse est un joli outil.

E.S.: Le bûcheronnage! C'est physique, sportif.

Quel est votre souhait pour l'avenir?

A.R.: Rester en forêt! Pas comme bûcheronne, plutôt comme garde forestière.

E.S.: Trouver un job! Avec une bonne ambiance et du joli travail.

Et Amanda de conclure: Celle qui a envie de travailler en forêt doit le faire. Sans faire attention à ce que peuvent bien dire les autres.

Renaud Du Pasquier

Actualités CODOC

Nouvelle brochure sur les métiers forestiers

La nouvelle brochure «Professions forestières – et perspectives de carrières» est sortie de presse. Elle offre des informations très complètes sur les métiers et les filières de formation dans le secteur forestier. Elle convient parfaitement au travail de promotion dans le cadre des foires professionnelle. Les commandes sont à adresser à CODOC: les exemplaires au détail sont gratuits, les frais d'envoi sont facturés à partir de 10 exemplaires.

Promotion professionnelle à la foire NATUR à Bâle

La foire NATUR s'est déroulée pour la première fois du 23 au 26 février à Bâle. Y ont participé, outre l'Office fédéral de l'environnement et de nombreuses organisations environnementales, les organisations responsables de l'exposition professionnelle «go-nature». CODOC a participé à cette exposition en présentant le module «forestier-bûcheron». De l'avis des organisateurs, la foire a remporté un grand succès en accueillant 40 000 personnes.

Photo R. Dürig

Nouvelle édition du manuel pédagogique pour forestier-bûcheron

Le manuel pour forestier-bûcheron/forestière-bûcheronne est édité et géré par CODOC depuis 15 ans, en collaboration avec les maîtres de branches professionnelles. Il a été complètement remanié et actualisé au cours des quatre dernières années. La nouvelle version paraîtra en quadrichromie et sera richement illustrée. On pourra l'obtenir en français et en allemand dès juin 2006 auprès de CODOC. La date exacte de parution sera indiquée sur www.codoc.ch.

Une seule commission pour la modularisation

Depuis le début 2006, les questions de modularisation ne sont plus traitées que par une seule commission, la Commission de l'assurance qualité CAQ. La commission technique, chargée jusqu'ici d'approuver les modules, a été dissoute. Ses tâches sont reprises par la CAQ, qui continue de s'occuper de la qualité des modules et des examens professionnels.
Le nouveau président de la CAQ est Otto Raemy, OFEV. Il remplace André Stettler, qui reste attaché à la CAQ en tant que vice-président.
Le dépliant «La forêt – un secteur d'avenir: Se perfectionner – suivre des modules» donne tous les détails sur le système modulaire. On peut l'obtenir gratuitement auprès de CODOC ou le télécharger à partir de www.codoc.ch.

Une nouvelle voix au téléphone de CODOC

Cornelia Villars renforce le secrétariat de CODOC depuis le début février. Elle travaille à 20% pour ce poste et à 80% pour le Centre de formation forestière de Lyss. Nous présenterons notre nouvelle collaboratrice dans un prochain numéro.

En bref

La nouvelle ordonnance sur la formation en consultation
La nouvelle ordonnance sur la formation des forestiers-bûcherons a été mise en consultation à la mi-mars par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT, pour une durée de trois mois.
Toutes les informations importantes relatives à cette ordonnance se trouvent sur www.codoc.ch > Ordonnance.
Les organisations, les maîtres d'apprentissage et autres personnes souhaitant s'informer à la source sur les nouveaux aspects et les enjeux de cette ordonnance, ont la possibilité d'inviter un conférencier membre de la commission de réforme à leur prochaine manifestation. CODOC prend en charge une partie des émoluments du conférencier si 20 personnes au moins assistent à la conférence.
Pour toute demande, s'adresser à:
CODOC, tél. 032 386 12 45, courriel: rolf.duerig@codoc.ch

Filières de formation forestière sous la loupe
Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière édition, les filières de formation forestière ont été soumises à un examen (filières de garde forestier, d'ingénieur forestier HES et d'ingénieur forestier EPF). Le but du projet était de mieux cerner les compétences transmises aux diplômés. Le résultat est maintenant publié sous forme d'un rapport de bilan: «Profils de compétences Forêt pour le niveau de formation tertiaire – Etat de la situation». La rapport est disponible en français et en allemand et peut être téléchargé à partir de www.codoc.ch/content/profor.

Lancement de la campagne « La sécurité au travail dans les forêts privées »
L'Office fédéral de l'environnement a lancé le 18 janvier dernier, en collaboration avec la Suva, l'Économie forestière suisse et d'autres partenaires, une campagne destinée à améliorer la sécurité au travail dans les forêts privées. Cette campagne fait suite aux accidents mortels qui se répètent chaque année lors des travaux à la tronçonneuse et lors de la récolte des bois dans les forêts privées. Le but est de sensibiliser les personnes sans formation forestière aux dangers potentiels que représentent ces activités et, en même temps, de les motiver à suivre des cours de formation adéquats. Pour s'informer sur les détails de cette campagne: www.cours-bucherons.ch. Il est possible de commander du matériel d'information au numéro de téléphone 0848 10 11 10. Le numéro de téléassistance et le calendrier des cours sont desservis par CODOC.

Formation initiale en réseau
La nouvelle loi sur la formation professionnelle offre les bases juridiques pour la formation d'apprentis en réseau. A cet effet, plusieurs entreprises créent un réseau dans le but de former conjointement des apprentis. Ce modèle est particulièrement intéressant pour les entreprises qui, en raison de leur structure ou de leur organisation, ne sont pas en mesure d'offrir tous les contenus pédagogiques nécessaires à leurs apprentis. Récemment s'est créée l'«Union suisse des réseaux d'entreprises formatrices» (USREF), sur l'initiative de la Chambre de commerce de Bâle-Campagne. Cette association souhaite faire mieux connaître les avantages apportés par les réseaux et ainsi contribuer à la création de nouvelle places d'apprentissage.
Informations: Urs Berger, responsable de la formation professionnelle à la Chambre de commerce de Bâle-Campagne, tél. 061 927 65 30, courriel: u.berger@kmu.org.

P.P.
4132 Muttenz

Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous s.v.p. sans tarder votre nouvelle adresse ou les corrections éventuelles.
(CODOC: tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46, admin@codoc.ch)

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! coup d'pouce –
l'organe spécialisé de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

On demande votre avis!

Comment permettre aux femmes de faire carrière en forêt?

Le présent numéro de coup d'pouce se penche sur la question de savoir si les femmes peuvent faire carrière dans le secteur forestier. Actuellement, elles y jouent un rôle plutôt marginal, que ce soit en tant que première apprentie dans l'entreprise, en tant que seule experte dans une instance décisionnelle ou en tant qu'ingénieure d'arrondissement entourée d'une équipe purement masculine. Les nombreux entretiens réalisés sur ce thème confirment cependant que les forestières-bûcheronnes, les gardes forestières et les ingénieures forestières sont aussi capables de répondre aux exigences de leur profession que leurs collègues masculins. Malgré cela, les préjugés et les obstacles persistent et jouent un rôle négatif sur les choix de carrière des femmes. coup d'pouce aimerait connaître votre opinion: Quelles sont les conditions à créer en Suisse pour permettre à davantage de femmes de rejoindre les rangs des professionnels de la forêt et de faire carrière dans ce secteur?

Nous vous prions de nous transmettre votre avis de façon claire et concise jusqu'au 31 mai 2006. Vos réponses paraîtront dans le prochain numéro. Trois bons de voyage d'une valeur de 100 francs seront tirés au sort parmi les envois.

Merci d'envoyer votre avis à: CODOC, case postale 339, 3250 Lyss, courriel: rolf.duerig@codoc.ch (mot-clé: carrières féminines en forêt).

Photos OFEV

Les réponses à la dernière enquête

Dans notre dernière édition, nous vous posions la question suivante: **«Quelles sont les compétences indispensables aux forestiers-bûcherons?»** Nous avons reçu la réponse suivante:

«Un colloque réunissant 50 conseillers professionnels s'est tenu à Lucerne en été 2005. Leur principal souci: quelles professions pouvons-nous recommander aux élèves moyens à faibles? Sachant que les futurs cadres forestiers sont recrutés parmi les forestiers-bûcherons, j'ai alors précisé que cette profession doit être aussi conseillée aux meilleurs élèves. Mais je comprends les soucis des conseillers en orientation, car j'ai deux fils à l'école primaire en classe à options (les deux dyslexiques, faibles en rédaction et en français, mais excellents en mathématiques et en environnement).

Les jeunes forestiers-bûcherons et forestières-bûcheronnes doivent avant tout posséder un savoir-faire. Autrement dit, ils doivent être en mesure d'exécuter les travaux demandés dans le cadre de leur entreprise en toute SÉCURITÉ, dans les règles de l'art, avec efficience et en ménageant la forêt. Sans oublier la capacité à travailler en équipe, à être autonome et à communiquer de façon adéquate avec des tiers. Il faudrait éviter d'‹intellectualiser› l'apprentissage traditionnel. Par contre, il faut que TOUS les apprentis doués – donc à peu près 15 à 25% du total – aient la possibilité de passer la maturité professionnelle et y soient encouragés, en cours d'emploi où à l'issue de l'apprentissage. On n'arrête pas d'apprendre après trois ans de formation. Les possibilités ciblées de choix en matière de formation continue sont nombreuses et de nos jours, ce devrait être une évidence d'en profiter.»

Urs Mühlethaler, professeur d'écologie forestière
à l'HES de Zollikofen